



**SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR**

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11

L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr)

Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr)

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 21 octobre 2024

**Objet : Manque d'effectifs et conditions de travail dégradées des agents d'entretien du CHUHF Trachel**

Madame la Directrice générale du CCAS de la ville de Nice,

Lors de nos visites sur le Centre d'Hébergement d'Urgence Hommes/Femmes, nous avons été alertés concernant plusieurs problématiques.

En effet, la structure est confrontée, depuis de nombreux mois, à un grand nombre d'absences non remplacées. Cela est particulièrement préoccupant car les professionnels jouent un rôle essentiel dans l'accueil des personnes Sans Domicile Stable, assurant la propreté, l'hygiène et un environnement sain pour les bénéficiaires. Ils effectuent des tâches physiquement exigeantes et répétitives dans des conditions difficiles. Ils entretiennent quotidiennement entre 15 et 20 chambres, en plus du nettoyage des parties communes et d'une dizaine de sanitaires, et s'occupent également du service du petit déjeuner, des repas du midi et soir, du débarrasage .... Ainsi, le non-remplacement des absences génère, chez les agents qui n'arrivent plus à assurer leurs missions dans de bonnes conditions, une surcharge de travail, un stress important, mais aussi une perte du sens du travail.

Par ailleurs, concernant l'entretien des locaux, chaque étage dispose d'un chariot de ménage adapté aux besoins des agents et de la structure. Pour autant, les inter-étages n'étant accessibles que par des escaliers, les personnels sont contraints de porter les chariots. Cette situation risque d'entraîner des blessures ou des chutes.

Nous avons également constaté en cuisine que le plan de travail permettant de servir les usagers est trop bas et oblige les agents à adopter des postures contraignantes. Le manque d'espaces de stockage complique, quant à lui, la circulation dans la cuisine et le rangement du matériel. Ces aménagements inadaptés pourraient, à long terme, occasionner des troubles musculosquelettiques.

De plus, les agents nous ont également expliqués les difficultés rencontrées lors des services. Alors qu'il a récemment été procédé, pour des raisons de sécurité, au remplacement des couverts et des bols, la dotation reçue est insuffisante. Elle ne permet pas aux agents de couvrir l'ensemble du service, les obligeant à suspendre ce dernier afin de notamment procéder au lavage des couverts. Concernant les tasses, elles ne sont pas adaptées pour le petit déjeuner.

Aussi, afin de répondre aux besoins des usagers mais également d'améliorer les conditions de travail des agents, nous vous demandons le remplacement systématique des absences, le renforcement des effectifs pendant les périodes d'ouvertures exceptionnelles, ainsi que le renforcement du pool de remplaçants. Nous demandons également un aménagement des accès inter-étages par les services travaux, une étude ergonomique du poste de travail en cuisine, ainsi que la révision de la dotation des ustensiles.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de nos salutations distinguées.

**PO/ Le Syndicat CGT NMCA  
Le Responsable du Secteur Communication**

  
**Andrew RENAULT**